

# Résumé des caractéristiques du produit pour un produit biocide

**Nom du produit:** IR 35/10

**Type(s) de produit:** TP19 - Répulsifs et appâts

TP19 - Répulsifs et appâts

**Numéro de l'autorisation:** FR-2019-0044

**Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3:** FR-0013223-0000

## Table des matières

Informations administratives	1
1.1. Noms commerciaux du produit	1
1.2. Titulaire de l'autorisation	1
1.3. Fabricant(s) des produits biocides	1
1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)	2
2. Composition et formulation du produit	2
2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide	2
2.2. Type de formulation	3
3. Mentions de danger et conseils de prudence	3
4. Utilisation(s) autorisée(s)	3
5. Conditions générales d'utilisation	9
5.1. Consignes d'utilisation	9
5.2. Mesures de gestion des risques	9
5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement	9
5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage	9
5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage	10
6. Autres informations	10

## Informations administratives

### 1.1. Noms commerciaux du produit

IR 35/10  
ANTI MOSQUITO  
MOSQUITO SHIELD  
INSECT STOP  
MÜCKENSCHUTZ  
INSEKTENBREMSE

### 1.2. Titulaire de l'autorisation

<b>Nom et adresse du titulaire de l'autorisation</b>	Nom	Arthur Schopf Hygiene GmbH & Co. KG
	Adresse	Pfaffensteinstraße 1 83115 Neubeuern Allemagne
<b>Numéro de l'autorisation</b>	FR-2019-0044	
<b>Numéro de référence de l'autorisation R4BP 3</b>	FR-0013223-0000	
<b>Date de l'autorisation</b>	11/04/2019	
<b>Date d'expiration de l'autorisation</b>	16/05/2027	

### 1.3. Fabricant(s) des produits biocides

<b>Nom du fabricant</b>	ARTHUR SCHOPF HYGIÈNE GMBH & CO. KG
<b>Adresse du fabricant</b>	PFaffensteinstraße 1 83115 NEUBEUERN Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	PFaffensteinstraße 1 83115 NEUBEUERN Allemagne
	ELEKTRONSTRASSE 8 06749 BITTERFELD Allemagne

#### 1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

<b>Substance active</b>	1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate
<b>Nom du fabricant</b>	MERCK S.L.U.
<b>Adresse du fabricant</b>	CALLE MARIA DE MOLINA, 40 28006 MADRID Espagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	POLIGONO MERCK 08100 MOLLET DEL VALLES, BARCELONE Espagne
<b>Substance active</b>	1320 - Éthyl butylacetylaminopropionate
<b>Nom du fabricant</b>	MERCK KGAA
<b>Adresse du fabricant</b>	FRANKFURTER STRASSE 250 64293 DARMSTADT Allemagne
<b>Emplacement des sites de fabrication</b>	POLIGONO MERCK 08100 MOLLET DEL VALLES, BARCELONE Espagne

## 2. Composition et formulation du produit

### 2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit biocide

Nom commun	Nom IUPAC	Fonction	Numéro CAS	Numéro CE	Teneur (%)
Éthyl butylacetylaminopropionate		Substance active	52304-36-6	257-835-0	20
Ethanol 96%	Ethanol	Substance non active	64-17-5	200-578-6	35

## 2.2. Type de formulation

Autre liquide

## 3. Mentions de danger et conseils de prudence

### Mention de danger

Liquide et vapeurs inflammables.  
Provoque une sévère irritation des yeux.

### Conseils de prudence

En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.  
Tenir hors de portée des enfants.  
Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
Si l'irritation oculaire persiste: Consulter un médecin.

## 4. Utilisation(s) autorisée(s)

### 4.1 Description de l'utilisation

#### Utilisation 1 - Application sur la peau humaine

### Type de produit

TP19 - Répulsifs et appâts

### Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée

Répulsifs

### Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)

Nom scientifique: Culex spp  
Nom commun: Moustiques  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Aedes spp  
Nom commun: Moustiques  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Anopheles spp  
Nom commun: Moustiques  
Stade de développement: Adultes

Nom scientifique: Ixodes ricinus  
Nom commun: Tiques

	<p>Stade de développement: Pas de donnée</p> <p>Nom scientifique: Ixodes scapularis  Nom commun: Tiques  Stade de développement: Pas de donnée</p>
<b>Domaine d'utilisation</b>	<p>Intérieur</p> <p>Extérieur</p> <p>-</p>
<b>Méthode(s) d'application</b>	<p>Méthode d'application: Pulvérisation  Description détaillée:  Appliquer en pulvérisant directement sur les parties exposées de la peau et en étalant le liquide pulvérisé sur la peau à la main.</p>
<b>Taux et fréquences d'application</b>	<p>Taux d'application: Moustiques : 0,00067 g/cm<sup>2</sup> de peau - Tiques : 0,00067 g/cm<sup>2</sup> de peau  Dilution (%): -  Nombre et fréquence des applications:  Moustiques : 0,00067 g/cm<sup>2</sup> de peau</p> <p>Durée de protection : 8 heures</p> <p>Tiques : 0,00067 g/cm<sup>2</sup> de peau</p> <p>Durée de protection : 12 heures</p>
<b>Catégorie(s) d'utilisateurs</b>	<p>Grand public (non professionnel)</p>
<b>Dimensions et matériaux d'emballage</b>	<p>Bouteille en PEHD de 25 à 750 mL.</p>

#### 4.1.1 Consignes d'utilisation spécifiques

Appliquer sur les différentes parties du corps le nombre de pulvérisations suivant :

- Enfant de 1 à 2 ans : 2 à 3 pour la tête et cou, 2 par bras, 2 par jambe. Ne pas appliquer plus de 1 fois par jour.
- Enfant de 2 à 6 ans : 3 pour la tête et cou, 2 par bras, 3 par jambe. Ne pas appliquer plus de 1 fois par jour.

- Enfant de 6 à 12 ans : 3 pour la tête et cou, 3 par bras, 4 par jambe. Ne pas appliquer plus de 2 fois par jour.
- Adulte et enfant à partir de 12 ans : 7 pour la tête et le cou, 5 par bras, 2 à 3 par main, 8 par jambe, 3 par pied. Ne pas appliquer plus de 2 fois par jour.
- En cas d'application d'une protection solaire, attendre au moins 20 min après l'application de la protection solaire pour appliquer le produit.
- Envisager l'utilisation de protection personnelle anti-vectorielle en combinaison avec un produit répulsif biocide.

#### **4.1.2 Mesures de gestion des risques spécifiques**

- Appliquer uniquement sur les zones découvertes de vêtements.
- Ne pas pulvériser directement sur le visage mais pulvériser sur les mains et appliquer ensuite sur le visage.
- Pour les adultes et les enfants de 6 ans et plus : le produit doit être appliqué 2 fois par jour au maximum.
- Pour les enfants de 1 à 5 ans : le produit doit être appliqué au maximum 1 fois par jour.
- Ne pas appliquer sur les mains des enfants.
- Pour les enfants, le produit doit être appliqué par un adulte.

#### **4.1.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.1.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.1.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

## 4.2 Description de l'utilisation

### Utilisation 2 - Application sur cheval/poney

<b>Type de produit</b>	TP19 - Répulsifs et appâts
<b>Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée</b>	Répulsifs
<b>Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement)</b>	<p>Nom scientifique: <i>Musca domestica</i> Nom commun: Mouche domestique Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: <i>Stomoxys calcitrans</i> Nom commun: Stomoxe Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: <i>Tabanus sudeticus</i> Nom commun: Taons Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: <i>Haematopota pluvialis</i> Nom commun: Taons Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: <i>Culicoïdes spp</i> Nom commun: Culicoïdes Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: <i>Simulium venustum</i> Nom commun: Mouches noires Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: <i>S. nyssa</i> Nom commun: Mouches noires Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: <i>Prosimulium mixtum</i> Nom commun: Mouches noires Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: <i>Phlebotomus spp.</i> Nom commun: Phlébotomes Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: <i>Culex spp.</i> Nom commun: Moustique commun Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: <i>Ixodes ricinus</i> Nom commun: Tiques Stade de développement: Adultes</p> <p>Nom scientifique: <i>Hyalomma marginatum</i> Nom commun: Tiques Stade de développement: Adultes</p>
<b>Domaine d'utilisation</b>	Extérieur  -
<b>Méthode(s) d'application</b>	Méthode d'application: Pulvérisation Description détaillée: Appliquer par pulvérisation directe sur les chevaux/poneys.

## Taux et fréquences d'application

Taux d'application: -  
Dilution (%): 0  
Nombre et fréquence des applications:  
Produit prêt-à-l'emploi

Organismes cibles	Temps de protection		
	5 g/m <sup>2</sup>	10 g/m <sup>2</sup>	16,7 g/m <sup>2</sup>
<i>M. domestica</i>	Jusqu'à 4h	Jusqu'à 5h	Jusqu'à 5h
<i>S. calcitrans</i>	Jusqu'à 3h	Jusqu'à 4h	Jusqu'à 5h
<i>T. sudeticus</i>			
<i>H. pluvialis</i>	Jusqu'à 2h	Jusqu'à 3h	Jusqu'à 5h
<i>Culicoides spp.</i>	Jusqu'à 4h	Jusqu'à 5h	Jusqu'à 6h
<i>S. venustum</i>			
<i>S. nyssa</i>			
<i>P. mixtum</i>	Jusqu'à 5h	Jusqu'à 7h	Jusqu'à 9h
<i>Phlebotomus spp.</i>	Jusqu'à 3h	Jusqu'à 4h	Jusqu'à 5h
<i>Culex spp.</i>	Jusqu'à 4h	Jusqu'à 5h	Jusqu'à 6h
<i>I. ricinus</i>	Jusqu'à 6h	Jusqu'à 8h	Jusqu'à 8.5h
<i>H. marginatum</i>	Jusqu'à 3h	Jusqu'à 4h	Jusqu'à 5h

1 application par jour.

## Catégorie(s) d'utilisateurs

Professionnel  
Grand public (non professionnel)

## Dimensions et matériaux d'emballage

Bidon en PEHD de 3L et 5L

Bouteille avec dispositif de pulvérisation (Versaplast EU 28/410) en PET de 250 mL à 2L

Bouteille avec dispositif de pulvérisation (Versaplast EU 28/410) en PEHD de 100 mL à 2L

Bidon en PET de 3L et 5L

#### 4.2.1 Consignes d'utilisation spécifiques

- Le produit est destiné uniquement à être pulvérisé sur le corps du cheval/poney, aucun étalement n'est nécessaire.
- Pour une utilisation sur tout le corps du cheval ou du poney, appliquer la dose de 5 g de produit par m<sup>2</sup> en évitant le contact avec les yeux et les narines.
- Pour une utilisation à 10 g de produit par m<sup>2</sup> : traiter les parties les plus exposées de l'animal (pas tout le corps) en évitant le contact avec les yeux et les narines. Par exemple, pour une promenade en forêt, afin d'éviter les piqûres de tiques, il est recommandé de traiter les parties inférieures (ex. poitrail, épaules, avant-bras, pattes avant, hanches, cuisses et pattes arrière).
- Pour une utilisation à 16,7 g de produit par m<sup>2</sup> : traiter les parties les plus exposées de l'animal (pas tout le corps) en évitant le contact avec les yeux et les narines. Par exemple, pour repousser les mouches pendant une journée d'équitation, traiter les parties les plus exposées du cheval telles que la tête, le poitrail, les épaules, les avant-bras, les parties inférieures des pattes arrière et les pattes avant. Afin d'éviter d'éventuelles piqûres d'insectes sur d'autres parties du cheval, une couverture de quart doit être utilisée comme protection physique et mécanique (les zones généralement couvertes par la couverture sont le dos, les côtes, la croupe, les hanches, les cuisses et une partie du haut des pattes arrière).

#### 4.2.2 Mesures de gestion des risques spécifiques

- Ne pas utiliser à proximité ou sur des animaux destinés à la consommation.
- Appliquer le produit à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Pulvériser le produit vers le bas, en dessous du niveau des yeux.
- Se laver les mains après application du produit.
- Éviter les yeux et le contour des yeux des animaux.
- Le produit doit être appliqué par un adulte.
- Les animaux doivent être traités sur un sol imperméable afin d'éviter tous rejets directs vers le sol.
- Les animaux traités ne peuvent être rincés que sur un sol imperméable afin d'éviter tous rejets directs vers le sol.

#### 4.2.3 Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### 4.2.4 Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

Se référer aux conditions générales d'utilisation

#### **4.2.5 Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

Se référer aux conditions générales d'utilisation

### **5. Conditions générales d'utilisation**

#### **5.1. Consignes d'utilisation**

- Se conformer aux instructions d'utilisation.
- L'efficacité en conditions tropicales n'a pas été démontrée.
- Respecter les doses d'emploi du produit.
- Toujours lire l'étiquette ou la notice avant utilisation et respecter toutes les instructions qui y sont indiquées.
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.
- Ne pas utiliser avec d'autres produits répulsifs.
- La durée de protection est donnée à titre indicatif. Des facteurs environnementaux (température, vent, ...) peuvent modifier la durée de protection.
- Réappliquer après exposition à l'eau sans dépasser le nombre maximal d'applications recommandé.

#### **5.2. Mesures de gestion des risques**

- Tenir hors de portée des enfants.
- Éviter de respirer les vapeurs / aérosols.
- Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.
- Se laver les mains avant toute manipulation d'aliments.
- Ne pas utiliser le produit à proximité de denrées alimentaires et surfaces qui pourraient être en contact avec les denrées ou les boissons destinées à la consommation humaine.

#### **5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement**

- En cas de contact avec les yeux : rincer abondamment les yeux à l'eau tiède en maintenant les paupières écartées puis continuer le rinçage sous un filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de port de lentilles : rincer immédiatement à l'eau tempérée puis enlever les lentilles s'il n'existe pas de contre-indication et continuer le rinçage sous un mince filet d'eau tiède pendant 10 mn. En cas de persistance des signes d'irritation ou d'apparition de troubles de la vision, consulter un médecin.
- En cas d'apparition de lésions cutanées, de rougeurs ou de douleurs persistantes après l'application du produit, consulter un médecin.
- En cas d'inhalation de fortes concentrations : mettre au repos en position demi-assise ; en cas d'apparition de symptômes contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de contact avec la bouche : rincer abondamment avec de l'eau et contacter le centre antipoison ou appeler le 15/112.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112. Ne pas faire boire ni vomir.

#### **5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage**

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.
- Eliminer tous les déchets de produit et contenants dans des circuits de collectes appropriés.

### **5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage**

- Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
- Stocker à moins de 40°C.
- Durée de stockage : 18 mois.

## **6. Autres informations**

- En cas de non efficacité du traitement, le responsable de la mise sur le marché devra en informer l'autorité compétente.
- Les produits destinés aux animaux et les produits destinés aux humains doivent faire l'objet de conditionnements différents.
- Afin de garantir l'efficacité du produit lors de son application, le nombre de pulvérisations du produit et les doses d'emploi du produit devront figurer sur l'étiquette.